



FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT ANNUEL POUR L'APPLICATION DE PESTICIDES

(Règlement n° 1192 sur l'utilisation des pesticides)

Renseignements sur l'entreprise

Nom de l'entreprise : _____

Nom du propriétaire : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Activités de l'entreprise :

Aménagement paysager

Gestion de pelouse

Gestion parasitaire

Arboriculture

Terrain de golf

Autre : _____

Questions - Entrepreneurs

Quels moyens utiliserez-vous pour respecter les dispositions sur la vitesse maximale de vent et des conditions météorologiques lors des traitements extérieurs ?

Quels moyens utilisez-vous pour prévenir la dérive chez les voisins et sur les installations sensibles (ex. : potagers, équipements de jeux fixes) ?

Questions - Terrains de golf

Quels moyens utiliserez-vous pour respecter les dispositions sur la vitesse maximale de vent et des conditions météorologiques lors des traitements extérieurs ?

Quels moyens utiliserez-vous pour respecter les bandes de protection minimales applicables aux terrains de golf ?

Déclaration

En présentant cette demande, vous convenez avoir lu et compris le **règlement n° 1192 sur l'utilisation des pesticides** en vigueur sur le territoire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand et vous vous engagez à la respecter et à transmettre les informations requises par ce règlement.

Seuls le propriétaire ou un représentant autorisé de l'entreprise peuvent signer la présente déclaration.

(Nom en lettres moulées)

(Signature)

Le _____
(Jour/mois/année)

à _____
(Ville)

Documents obligatoires à joindre (copies lisibles et valides)

- Preuve indiquant que votre entreprise détient une **assurance responsabilité civile de 5 000 000 \$** couvrant les travaux d'application de pesticides.
- Permis d'utilisation de pesticides** détenu par votre entreprise, émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu du règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides.
- Certificat de compétence** détenu par **chacun des utilisateurs** de pesticides de votre entreprise, émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu du règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides.
- Votre plus récent **Plan de réduction des pesticides triennal** approuvé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (Terrains de *golf seulement*)
- Certificat d'immatriculation de tous les véhicules routiers** qui circuleront sur le territoire. (*Entrepreneurs seulement*)
- Joindre **un chèque** ou **faire un virement Interac** à l'ordre de la Ville de Saint-Basile-le-Grand de **cent dollars (100 \$)**.

Faites parvenir votre formulaire complété accompagné des documents obligatoires

Par la poste : Service de l'urbanisme et de l'environnement
Ville de Saint-Basile-le-Grand
204, rue Principale
Saint-Basile-le-Grand QC J3N 1M1

Par courriel : urbanisme@villesblg.ca

SECTION RÉSERVÉE À L'USAGE DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT		
<input type="checkbox"/> AUTORISÉ	<input type="checkbox"/> REFUSÉ	Numéro d'enregistrement :
Commentaire : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>		
Vérifié par :	Date _____/_____/_____ jour mois année	